Madame le Maire informe le conseil des annonces du Cabinet d'étude diligenté dans le cadre du PLUI. Madame le Maire propose de réunir les membres du Conseil, en Mairie, afin de travailler sur ces annonces, en respectant les effectifs imposés par les conditions sanitaires actuelles.

- Le conseil municipal fixe deux dates et se positionne sur l'une des dates de réunions :
  - Lundi 15 février à 19h00
  - Lundi 22 février à 20h30

IV - INFORMATIONS

Mme le Maire informe le conseil de :

1. L'Arrêté portant renonciation au transfert des pouvoirs de police spéciale au Président de la Communauté de Communes liés à la compétence aires d'accueil des gens du voyage, voirie et habitat.

2. La convention TDF est de 1 800€ et non de 1 561€

3. Le Souvenir Français gardien de la mémoire procèdera à la réfection de la tombe de M. FERNEY décédé le 09/01/1871

4. La liste des entreprises bénéficiant de la subvention CCCFG/DÉPARTEMENT

Entreprise	Dirigeant	Activité	Effectif	Montant de la Subventions
Cie Dog Trainer	THOMAS	Compagnie Spectacle	3	3 000 €
La Campagne	CHARPENTIER	CHR	3	3 000 €
Ma passion	GARREAU	Fleuriste	0	1 600 €
Menuiserie BOUFFINIE	BOUFFINIE	Tous travaux menuiserie	5	3 000€

5. Le point sur les aides octroyées par la communauté de commune Canaux et Forêts en Gatinais aux TPE de la commune

Entreprise	Dirigeant	Activité	Subventions COVID 1	Subventions COVID 2	SUBVENTIONS CCCFG par entreprise
Mylène Coiffure	ANGIBAULT	Coiffure		500 €	500,00€
Cie Dog Trainer	THOMAS	Compagnie Spectacle	1 500 € + 1 500 €	1 000 €	2 500€
KM Coiffure	MONGUILLON	Coiffure		500 €	500,00€
La Campagne	CHARPENTIER	CHR	1 500 € + 1 500 €	1 000 €	2 500€
Ma Passion	GARREAU	Fleuriste	800 € + 800 €	500 €	1 300 €

6. Déploiement de la 5G : Guide des élus et Information de l'Opérateur FREE

7. Les derniers chiffres de la population en Centre Val de Loire

Un conseiller fait remarquer que le prix de la tondeuse ISEKI lui paraît très bas. M. le premier Adjoint l'informe que ce matériel date de 1982.

- **Le Conseil Municipal, par 14 voix favorables et 1 abstention, se prononce favorablement**
  - Pour autoriser Madame le Maire à sortir ces biens de l'inventaire communal

8 – CONVENTIONS AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FPT DU LOIRET

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer les conventions avec le Centre de Gestion de la FPT du Loiret pour la réalisation d'actions en matière de compte de droit, de dossiers de retraite.

- **Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, se prononce favorablement**
  - Pour autoriser Madame le Maire à signer les conventions avec le Centre de Gestion de la FPT du Loiret

9 – CONVENTION DU GROUPEMENT DE COMMANDE EN VUE DE LA CONSTITUTION DES DTA PROPOSEE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CANAUX ET FORETS EN GATINAIS.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer la convention d'un groupement de commandes en vue de la constitution des DTA proposée par la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais.

- **Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, se prononce favorablement**
  - Pour autoriser Madame le Maire à signer les conventions avec le Centre de Gestion de la FPT du Loiret

III - INFORMATION DES DROITS DE PRÉEMPTION URBAINS

- Vente d'un terrain situé au 8 rue du Château Frileux sur un terrain de 1 683 m2 pour un montant de 67 500€.
- Vente d'une maison située 71 rue de Nogent sur un terrain de 1 281 m2 pour un montant de 175 000€.
- Vente d'une maison située 24 rue de la Golotte sur un terrain de 1 496 m2 pour un montant de 138 000€.
- Vente d'une maison située 16 rue des Bruyères sur un terrain de 2 121 m2 pour un montant de 154 000€.